

Madame la Ministre de la Culture de
la Fédération Wallonie-Bruxelles
Alda Greoli
Place Surllet de Chokier 15-17
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 13 janvier 2017

Madame la Ministre,

De nombreux débats, interventions, interpellations agitent les arts de la scène depuis plusieurs mois. Ce climat électrique s'explique largement par la précarité grandissante qui touche de nombreux travailleurs du secteur, quels que soient leur statut et la fonction qu'ils exercent. Les mesures de détricotage social mises en place par le Gouvernement fédéral, et auxquelles vous ne pouvez évidemment rien, ne font qu'aggraver les choses.

Bien que les différentes composantes de nos professions se soient depuis plusieurs années structurées en associations représentatives actives dans différentes instances, elles éprouvent encore des difficultés à faire front commun. Chacun s'accorde pourtant à dire aujourd'hui qu'il est urgent et vital de concentrer tous les efforts sur l'emploi artistique, essentiellement parce que le système de l'intermittence fragilise encore plus, en temps de crise, ceux qui y émergent. Les artistes sortent nombreux de nos excellentes écoles, alors que les débouchés se restreignent.

Dans ce contexte, celles et ceux qui, au sein des opérateurs actifs dans le domaine des arts de la scène, organisent la rencontre entre les citoyens et les artistes - acteurs, auteurs, compositeurs, costumiers, décorateurs, maquilleurs, metteurs en scène, musiciens, techniciens, vidéastes, pour citer par ordre alphabétique les principaux métiers de la scène - ont vu leurs moyens diminuer, d'abord par une non-indexation de leurs subventions récurrente depuis 2008, puis par l'amputation de 1 % de leurs subventions, amputation reconduite trois années consécutives.

Plusieurs calculs et extrapolations peuvent être faits. Tous montrent que les moyens se sont très fortement amenuisés, que les parts consacrées aux charges artistiques ne peuvent dès lors indéfiniment être préservées, et qu'un seuil risque d'être franchi, celui de la pertinence même du travail de ces structures, et au-delà, de leurs devenir respectifs. Les hypothèses de calcul les plus sévères montrent ainsi, qu'en une période de huit années, le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est dégradé de près de 15%.

Dans ce contexte d'incertitude, un certain nombre de compagnies, par la voix de leur association représentative (CCTA), en viennent à s'instituer moteur unique de toute la création artistique, et réclament la part d'un gâteau dont les opérateurs membres de nos associations représentatives des employeurs en Fédération Wallonie-Bruxelles (CONPEAS et CPEPAS) priveraient les compagnies. Nous ne nions évidemment pas la vitalité dont elles font preuves, nous avons même contribué à ce qu'elle puisse émerger dans les meilleures conditions possibles. Loin de prétendre capter toutes marges qui pourraient être dégagées, nous nous sommes plusieurs fois exprimé sans ambiguïté sur la nécessité d'une revalorisation budgétaire de l'ensemble du secteur des arts de la scène, dans toutes ses composantes : opéra, musique, théâtre, danse. Oui, il faut des compagnies fortes et suffisamment dotées. Mais nous nous opposerons avec la plus grande fermeté à un modèle qui consisterait à réduire les théâtres de création de notre

Concertation permanent des employeurs des arts de la scène

63 rue Vandeweyer – 1030 Bruxelles

Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 16 place du 20-Août – 4000 Liège

fédération à de simples coquilles vides au service d'artistes omnipotents.

La fragilisation des outils de création des uns au profit des projets artistiques des autres ne résoudra pas la paupérisation qui gagne notre secteur.

Et il va de notre responsabilité de responsables d'institutions de création de protéger les outils dont s'est patiemment dotée notre fédération :

- parce qu'il faut des infrastructures performantes et que les pouvoirs publics au cours des deux dernières décennies ont fait sur ce plan, en Fédération Wallonie-Bruxelles, des efforts considérables,
- parce que les opérateurs ont rassemblé leurs forces pour améliorer et renforcer leurs dispositifs de relations aux publics, de toutes origines sociales et culturelles,
- parce que les dispositifs pédagogiques restent le vecteur privilégié pour faire entrer l'art à l'école,
- parce que nous sommes ceux qui, associés aux équipes artistiques et à leurs talents, réussissent, singulièrement depuis une quinzaine d'années, à assurer une diffusion grandissante des créations de Fédération Wallonie-Bruxelles sur le plan international,
- parce que c'est l'énergie de toutes les équipes techniques, de relations aux publics, de développement scolaire, de production qui participe, aux côtés de la qualité des propositions artistiques, à la diversification des publics et à l'accroissement de la fréquentation des salles de spectacle en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le moment est grave et singulièrement angoissant, tant le besoin au cœur de nos cités de travailler les liens sociaux, notamment par le vecteur culturel, s'avère plus essentiel que jamais. Un véritable sursaut est nécessaire pour que la puissance publique ne laisse pas les dispositifs qu'elle a patiemment mis en place se détricoter.

Peu à peu, nos possibilités de soutien aux artistes s'amenuisent. La Belgique détient le record de l'inflation en Europe, on nous annonce cette année encore une nouvelle hausse d'index, et, à ce rythme, une autre encore en 2018 !

L'annonce d'une augmentation de 3% de l'ensemble des budgets culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2017 nous a fait un court instant espérer une embellie. Mais nous apprenons avec stupeur que le secteur des Arts de la scène n'en bénéficiera pas du tout.

Vous comprendrez que cette situation nous apparaît intolérable et qu'avant de penser à la mise en place de politiques nouvelles, il serait essentiel et juste que les pouvoirs publics observent leurs propres engagements, abrogent la diminution des subventions de 1 % pour 2017, assurent un index lorsque les salaires auront été indexés dans la fonction publique, et ne privent pas un secteur exsangue des marges budgétaires que vous êtes parvenue à dégager pour l'ensemble des politiques culturelles, en dehors des enveloppes consacrées aux Arts de la Scène et singulièrement le budget du Conseil d'Aide aux Projets Théâtraux.

Concertation permanent des employeurs des arts de la scène

63 rue Vandeweyer – 1030 Bruxelles

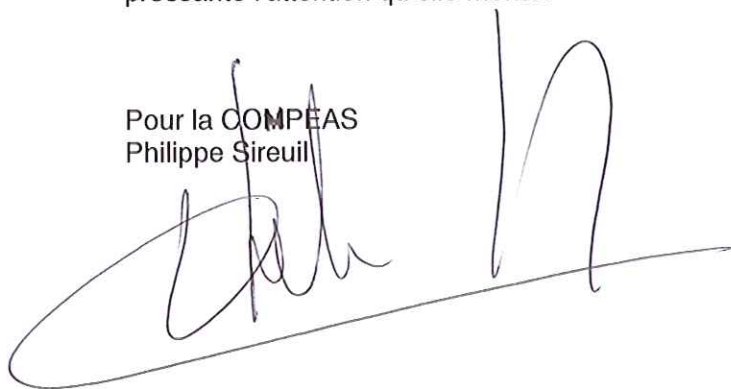
Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 16 place du 20-Août – 4000 Liège

Nous avons par ailleurs répondu positivement à l'appel de la SACD et de l'Union des Artistes à conclure un accord sectoriel pour l'emploi artistique et le développement des arts de la scène.

L'ATPS, l'Union des Artistes, la SACD, la COMPEAS et la CPEPS ont appelé à rassembler le secteur place Surllet de Chokier à 11 h pour faire entendre les revendications du secteur, avec le slogan « Tous en scène pour l'emploi artistique ». À cette occasion, nous espérons avoir l'occasion de vous rencontrer pour vous exposer les difficultés immenses que rencontrent ceux sans qui nos salles seraient vides, les artistes et les techniciens du spectacle.

Nous restons à votre entière disposition et vous prions de bien vouloir accorder à notre demande pressante l'attention qu'elle mérite.

Pour la COMPEAS
Philippe Sireuil



Pour la CPEPAS
Serge Rangoni



Concertation permanent des employeurs des arts de la scène

63 rue Vandeweyer – 1030 Bruxelles

Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène de la Fédération

Wallonie-Bruxelles – 16 place du 20-Août – 4000 Liège